Quai de transfert de déchets ménagers sur le secteur Dieppois (76) - Relevé des insuffisances du dossier du demandeur

Points incomplets ou à développer	Réponses
Eléments manquants dans le dossier	•
Justification du dépôt de la demande de permis	Cette demande est intégrée au dossier joint
de construire	a contraction and contraction of the contraction of
Evaluation du montant des garanties financières	Un chapitre dédié a été ajouté au sein du
à cautionner	dossier d'enregistrement (chapitre 9)
	oppés afin de permettre au public et aux conseils
municipaux consultés d'apprécier les principales de	
Le SDAGE 2016-2021 ayant été annulé par le	Cette information a été intégrée au dossier
Tribunal Administratif de Paris par arrêt du 19	_
1	d'enregistrement (chapitre 6.3.1)
décembre 2018, vous confirmerez que le projet	
répond aux dispositions SDAGE applicable pour	
la période 2010-2015 (approuvé le 29 octobre	
2009)	La color de la col
La lettre de demande contient une erreur sur	La mise en cohérence des pièces a été réalisée.
les quantités maximales de déchets non	
dangereux non inertes entreposées (rubrique	
2716-1) (1 280 m ³ selon la lettre et 1 210 m ³	
selon le CERFA et le dossier annexé). Vous	
veillerez à corriger ce chiffre.	
La lettre de demande contient une erreur sur	La lettre a été modifiée pour tenir compte de ce
les quantités maximales de déchets non	point.
dangereux de verre entreposées (rubrique	
n°2715). En effet, celle-ci indique une quantité	
maximale entreposée de 250 m ³ . Or, à partir de	
250 m³ l'installation est soumise à déclaration	
sous la rubrique n°2715. Le reste du dossier	
stipule que la quantité maximale de déchets de	
verre entreposée est bien strictement	
inférieure à 250 m³ et par conséquent	
l'installation n'est pas classée sous la rubrique	
n°2715. Vous veillerez à corriger la lettre.	
Au sein du CERFA annexé à la demande	Le formalisme du CERFA ne permet pas
d'enregistrement, certaines phrases sont	d'intégrer autant de texte que souhaité. Les
incomplètes (dans certaines cases des tableaux,	phrases ont été raccourcies pour permettre
les fins de phrases sont coupées sûrement à	d'être lisibles en intégralité.
cause du formalisme du tableau). Vous veillerez	
à les compléter.	
Le site est concerné par le risque d'inondation	Un complément a été apportée au sein du
par remontée de nappes. Le CERFA indique que	dossier d'enregistrement (chapitre 8.1.3).
des modalités constructives nécessaires à	
assurer la pérennité des ouvrages seront mises	
en œuvre, mais ces modalités ne sont pas	
explicitées dans le dossier. Vous veillerez à	
apporter des compléments d'information afin	
d'expliquer quelles modalités constructives	
seront mises en œuvre.	